

Canton d'Argentré-du-Plessis



7 jours sur 7

L'ADMR, des services adaptés à tous !

Aide à la personne (aide au coucher, au lever, à la toilette, à l'habillage, aide aux courses et à la préparation des repas)

Garde d'enfants à domicile

**Soutien à la parentalité • Ménage,
repassage • Portage de repas**

Télé-assistance

Informations et devis gratuit au 02 23 55 06 17

L'ADMR apporte **aide et soutien** aux familles, aux enfants.

A certains moments de la vie, il faut savoir se faire aider !

Vous souhaitez mieux concilier vie familiale et vie professionnelle. Vous êtes confronté à des événements au sein de votre famille, maladie, hospitalisation, grossesse, naissance, séparation, famille recomposée, ... Des professionnels qualifiés peuvent intervenir à votre domicile.

L'ADMR apporte **aide et soutien** aux personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades

Mieux vivre chez soi plus autonome !

Vous êtes en situation de handicap temporaire ou durable, suite à un accident, à un retour d'hospitalisation..., une personne âgée en perte d'autonomie... des professionnels intervenant à domicile vous accompagnent dans les actes de la vie quotidienne.

Des aides financières sont possibles :

Conseil Général (APA, aide sociale), CAF, MSA, CPAM, Caisses de retraite (CARSAT, MSA, MGEN, RSI, MFP, etc.), Mutuelles complémentaires, Assurances... Ces organismes peuvent prendre en charge une partie du coût de l'intervention. Chaque demande est étudiée avec vous.



* selon loi de finance en vigueur.



ADMR Canton d'Argentré-du-Plessis

11 rue Alain d'Argentré 35370 Argentré-du-Plessis

Tél. : 02 23 55 06 17

argentre.asso@admr35.org . www.admr35.org

Accueil physique

Mardi et jeudi : de 8h à 12h

Accueil téléphonique

Lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

